

HAMAP-Humanitaire

PROJET ACTION CONTRE LES MINES

ASSURER LA SÉCURITÉ DE LA
POPULATION CIVILE DE LA
PÉNINSULE DE NOUADHIBOU

 PÉNINSULE DE NOUADHIBOU, MAURITANIE



CONTEXTE LOCAL

La contamination du nord de la Mauritanie par les mines antipersonnel et les restes explosifs de guerre est due à son implication au conflit du Sahara occidental de 1976-1978, marqué par un minage chaotique et l'utilisation d'un nombre important de mines, en général sans aucun plan de pose. 46 ans après la guerre, les mines continuent à tuer, constituent un frein au développement dans le nord du pays, et bloquent des activités économiques telles que : les activités agropastorales, la recherche minière, la pêche, le tourisme ou le commerce. Aujourd'hui, l'intégralité des zones minées avérées se trouvent dans la péninsule de Nouadhibou.

OBJECTIFS

// **Effectuer des opérations de déminage visant les terres contaminées par des mines et restes explosifs de guerre dans la péninsule de Nouadhibou.**

- Déminage manuel des zones confirmées dangereuses selon les ordres de tâche de l'autorité nationale
- Mise en place continue d'un contrôle qualité interne des opérations
- Destruction ou enlèvement des mines/REG

// **Promouvoir, et engager les personnes à risque de Nouadhibou dans la promotion d'un comportement sûr concernant les risques liés aux explosifs.**

- Sessions d'éducation aux risques des engins explosifs dans les écoles de Nouadhibou;
- Diffusion de messages de sensibilisation par le biais d'une radio locale de la ville de Nouadhibou;
- Cibler des communautés les plus à risques, susceptibles d'être les bénéficiaires prioritaires des activités de déminage.

// **Renforcer les capacités d'action contre les mines du partenaire local (PNDHD).**

- Formation initiale et remise à niveau du personnel de déminage manuel NEDEX
- Formation continue du personnel technique, des EOD, du management opérationnel et du contrôle de la qualité.

ACTEURS ET PARTENAIRES

HAMAP-Humanitaire : Supervision et coordination du projet. Bureau régional de Nouakchott.

Programme National de Déminage Humanitaire et de Développement : organe chargé de la mise en œuvre de la convention d'Ottawa et par conséquent coordonne toutes les actions dans ce domaine en Mauritanie.

CONTACT

CHARGÉ DU PROJET :

François ROPARS francois.ropars@hamap.org - tél. +33 7 63 69 08 01



Durée du projet

15 mois



Bénéficiaires

- 140 000 individus habitant la ville de Nouadhibou (déminage)
- 30 000 habitants de la ville de Nouadhibou (sensibilisation)
- Le PNDHD (partenaire local).

